

RX300

FR PORTIQUE AÉRIEN PRO

EN 795/B

Organisme notifié supervisant la production des équipements.

APAVE SUDEUROPE SAS - BP 193 - 13322 MARSEILLE CEDEX 16 - FRANCE

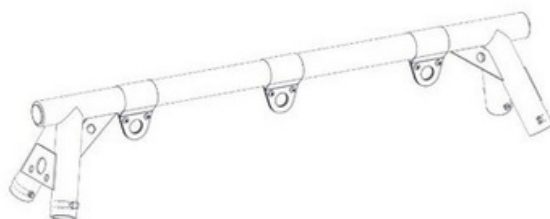
Figure 1 - Vue générale de l'équipement RX220

TABLE DES MATIÈRES:

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE.....	3
2. CHARGE DE TRAVAIL ET CAPACITÉ DE POIDS.....	5
3. TRANSPORT ET POIDS.....	6
4. CONTENU DU SAC.....	7
5. ENTRETIEN ET STOCKAGE.....	7
6. DIMENSIONS	8
7. DURÉE D'UTILISATION	9
8. INSPECTIONS PÉRIODIQUES	9
9. INSTALLATION DU CADRE.....	10
10. INSTALLATION DE LA CORDE DE TRAVAIL À L'AIDE D'UN KNAG ET DE BLOCS D'ESCALADE	20
11. INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	22
12. PRINCIPALES RÈGLES D'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE CONTRE LES CHUTES	23
13. GARANTIE	24
14. UTILISER LA FEUILLE.....	25

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le cadre RX300 est une structure stable et assure la sécurité lors de la réalisation d'acrobaties aériennes avec l'utilisation de hamacs de cirque ou d'autres engins acrobatiques. Le cadre de l'appareil est entièrement réalisé en alliage d'aluminium renforcé et peut être utilisé à l'intérieur comme à l'extérieur. La poutre principale est constituée d'un tube d'un diamètre de 70 mm. Il y a 3 plaques pliées fixées à la poutre principale, et la suspension des accessoires nécessaires. Des trous ont été pratiqués sur les renforts latéraux de la poutre pour permettre à la suspension de guider la corde de travail. Les œillets d'assemblage de câble peuvent également être montés sur les supports d'assemblage latéraux.



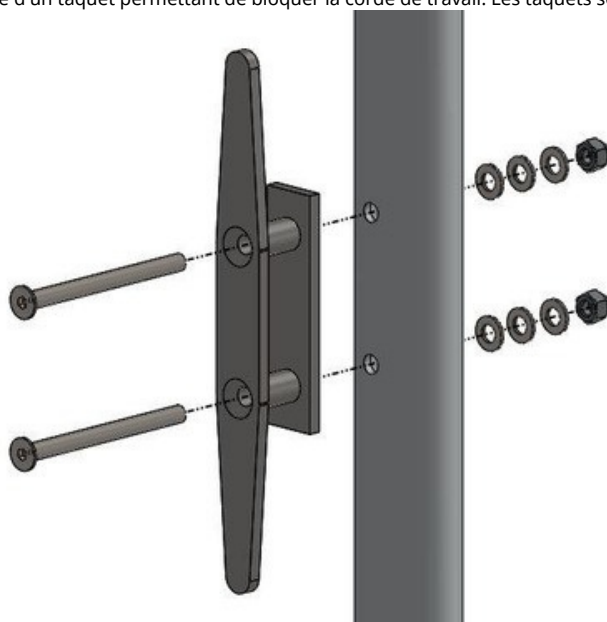
Les jambes sont constitués d'un tube d'un diamètre de 70 mm. Tous les jambes sont reliés par des broches de tube de 10 x 70 mm.



Un pied complet se compose de 3 sections de base et d'une - équipée d'un bouchon fileté dans la partie inférieure - pour le montage de la jambe.



Chacun des 4 jambes inférieurs est équipé d'un taquet permettant de bloquer la corde de travail. Les taquets sont montés sur deux jambes diagonaux.



Le pied est entièrement en acier inoxydable. Par le bas, il est équipé d'un caoutchouc qui empêche la jambe de glisser lors de séances sur une surface glissante. Cinq trous permettent l'ancrage au sol avec des épingles de tente. La grande taille de la jambe assure la stabilité sur n'importe quelle surface.



Les trous oblongs sur le cintrage de la jambe sont destinés à l'assemblage des sangles comme indiqué plus loin dans le manuel.

Le cadre RX 300 est un point d'ancrage conforme à la norme EN795/B et peut être utilisé comme composant d'un équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur. Le cadre RX 300 offre une protection jusqu'à 1 ou 2 personnes d'un poids maximum de 150 kg.

Configuration de base de l'appareil :

- Hauteur maximale "sous poutre" : 5,5m / Surface de travail maximale : 5,05mx 5,12m Hauteur
- minimum "sous la tête" : 2,9m / Surface de travail minimum : 2,76mx 3,39m

2. CHARGE DE TRAVAIL ET CAPACITÉ DE POIDS

a) INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'appareil peut être chargé verticalement vers le bas dans l'espace limité par les jambes de l'appareil.

Résistance à la rupture minimale (MBS) : 16-20 kN.

Charge de travail admissible : 160-200 kg

Charge avant déformation plastique : 12kN

La charge statique maximale que l'appareil peut transférer à la structure pendant le fonctionnement – 16-20 kN

(La charge maximale qui pourrait être transmise en service de l'appareil à la construction statique).

Si le dispositif est utilisé dans le cadre d'un système de suspension, l'utilisateur doit être équipé d'un dispositif limitant les forces dynamiques maximales agissant sur lui lors du système antichute à max. 6kN.

b) POUR LES APPAREILS DE BASE installé sur la tête et/ou la jambe du trépied à l'aide du support UTB (AT017-300) :

Charge de travail admissible (WLL) : 400 kg Facteur de sécurité (SF) : 2,1 : 1.

c) POUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

fixé à l'un des trois points d'ancrage de la poutre principale :

2 personnes en même temps. Deux personnes attachées simultanément à un point d'ancrage.

Conformément aux exigences de la norme EN795/B, la durabilité de l'appareil est de min. 16 kN

d) POUR LES ÉQUIPEMENTS D'ÉVACUATION PERSONNELLE installé sur le pied à l'aide du support UTB (AT017-300) :

Charge de travail admissible (WLL) : 160 kg

Facteur de sécurité (SF) : 10 : 1.

La charge de travail de l'équipement ne doit pas dépasser 160 kg !

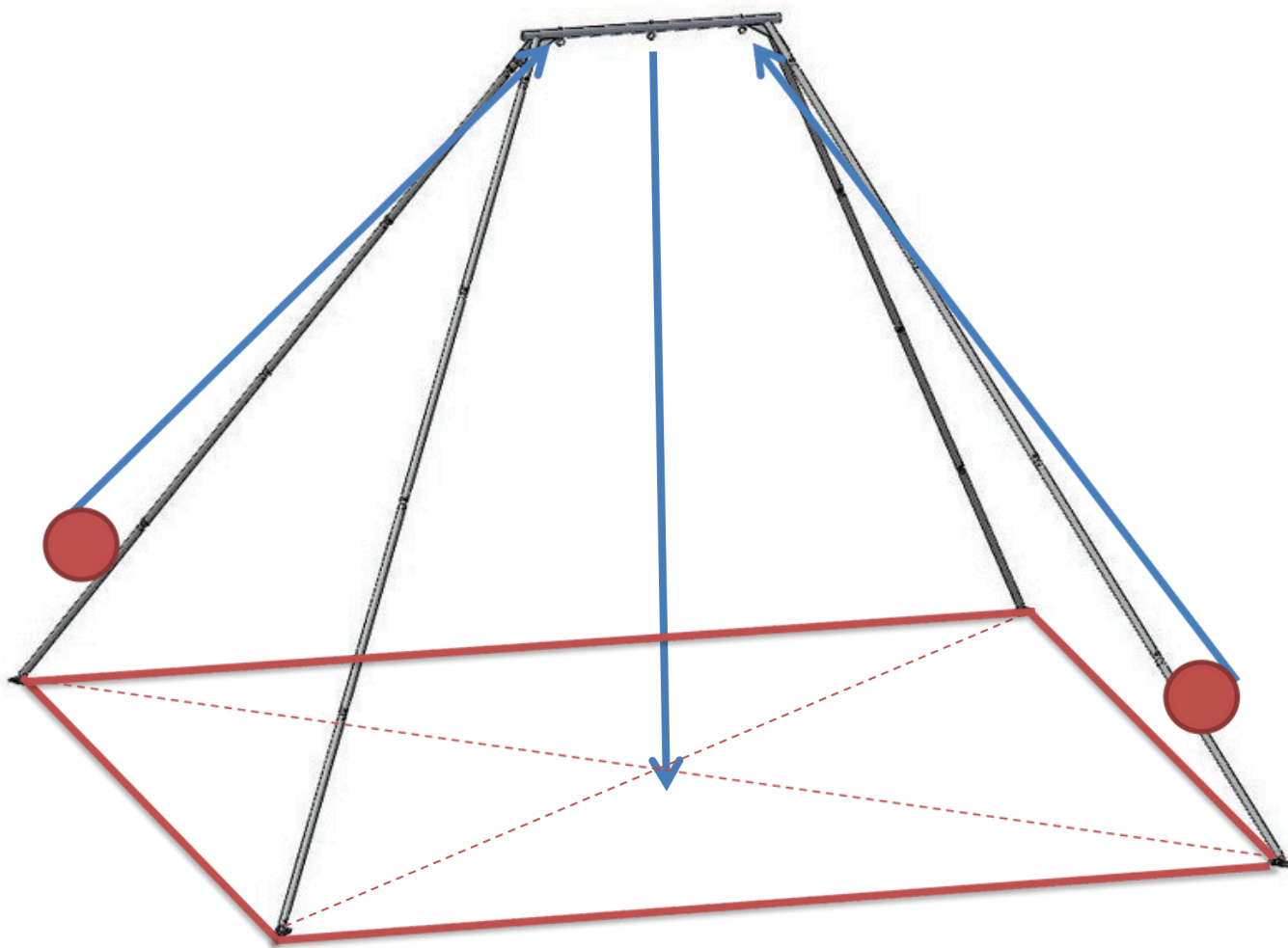


Figure 2 - Directions de charge admissibles du point d'ancrage dans la zone interne définie par les jambes du dispositif

3. TRANSPORT ET POIDS Poids du cadre à 4 jambes (hauteur 5,5 m) : 120,0 kg.



Poids du cadre avec 3 éléments de jambes (hauteur 4,2 m) : 95,0 kg.



Poids du cadre avec 2 jambes (hauteur 2,9m) : 70 kg.



Les équipements de protection individuelle doivent être transportés dans un emballage qui les protège contre les dommages ou l'humidité, par exemple dans des sacs en tissu imprégné ou dans des valises en acier ou en plastique. ou des boîtes.

4. CONTENU DU SAC

1. POUTRE SUPÉRIEURE (avec housse en mousse) - 1 pc.
2. JAMBE DE JONCTION (avec housse en mousse) - 4 pièces (pour 2 sections) - 8 pièces (pour 3 sections) 12 pièces (pour 4 sections)
3. JAMBE POUR INSTALLATION DU JAMBE (avec housse en mousse) - 2 pcs.
4. JAMBE POUR LE MONTAGE DU JAMBE ET DES KNAGS (dans une housse en mousse) - 2 pcs.
5. GOUPILLE POUR CONNEXION DES TASSEaux - 8 pcs. (Avec 2 sections) - 12 pcs. (pour 3 sections) 16 pcs. (pour 4 sections)
6. PIED - 4 pièces.
7. RUBAN DE JAMBE diagonal - 2 pcs.
8. PILS POUR ANCRAGE DES JAMBES 9 (fi6 x 230MM) - 8 pcs.
9. RUBAN POUR FIXER LES JAMBES SUR LA CIRCONFÉRENCE - 1 pc.
10. FICHES POUR L'INSTALLATION DES ACCESSOIRES ACROBATIQUES MONTÉS SUR LA POUTRE SUPÉRIEURE En

complément, un kit d'assemblage/démontage rapide

11. POULIE SIMPLE - 3 pcs.
12. POULIE DOUBLE - 1 pc.
13. CORDE POLYESTER RIGIDE fi10,5mm - 25m (selon hauteur choisie - nombre de tronçons)
14. KNAGA EN INOXYDABLE AVEC VIS d'assemblage - 2 jeux. 15. Mousqueton pour assemblage de bloc - 3 pcs.

..... PHOTO DU SAC.....+ DIMENSIONS DU SAC

Figure 3 - Dimensions du sac de transport

5. ENTRETIEN ET STOCKAGE

Les équipements de protection individuelle doivent être nettoyés et désinfectés afin de ne pas endommager le matériau (matière première) à partir duquel l'appareil est fabriqué. Pour les textiles (rubans, cordes), utilisez des produits nettoyants pour tissus délicats qui peuvent être nettoyés à la main ou en machine. Rincer abondamment. Les pièces en plastique doivent être lavées uniquement à l'eau. - Si l'équipement est mouillé pendant le nettoyage ou pendant l'utilisation, séchez-le soigneusement dans des conditions naturelles, loin des sources de chaleur. Les pièces et mécanismes métalliques (ressorts, charnières, loquets, etc.) peuvent être périodiquement légèrement lubrifiés pour améliorer leur fonctionnement.

Les équipements de protection individuelle doivent être stockés dans un emballage lâche, dans des locaux secs et bien ventilés, à l'abri de la lumière, des rayons UV, de la poussière, des objets pointus, des températures extrêmes et des substances corrosives.

6. DIMENSIONS GÉNÉRALES

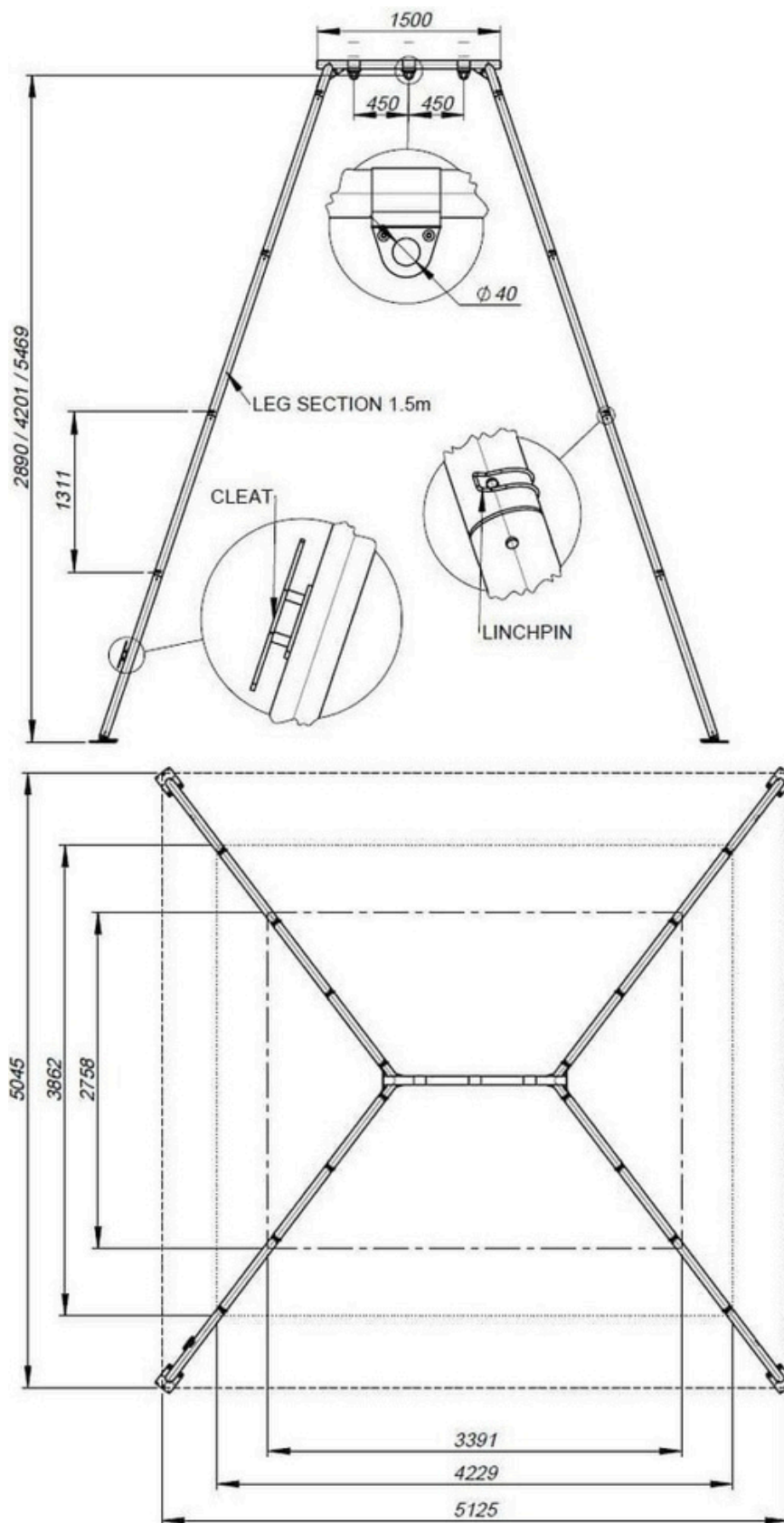


Figure 4 - Dimensions générales du dispositif

7. DURÉE D'UTILISATION

La durée de vie maximale des appareils fonctionnant correctement est illimitée. L'équipement doit être immédiatement mis hors service et mis hors service (il doit être définitivement détruit) s'il participé à la suspension automnale ou il existe des doutes quant à sa fiabilité.

ATTENTION:La durée maximale d'utilisation de l'équipement dépend de l'intensité et de l'environnement d'utilisation. L'utilisation de l'appareil dans des conditions difficiles, avec des contacts fréquents avec de l'eau, des arêtes vives, des substances corrosives, à des températures extrêmes, peut conduire à son retrait même après une seule utilisation.

8. INSPECTIONS PÉRIODIQUES

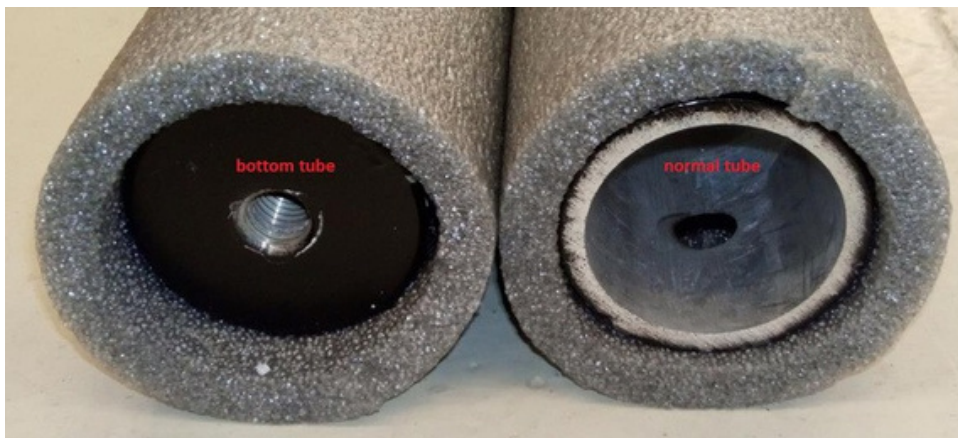
Une inspection périodique de l'équipement doit être effectuée au moins une fois par an, tous les 12 mois d'utilisation. Une inspection périodique peut être effectuée par une personne compétente possédant les connaissances appropriées et formée dans ce domaine.

Après 5 ans d'utilisation, il est recommandé que des contrôles périodiques soient effectués par le fabricant de l'équipement ou une entreprise autorisée par le fabricant à effectuer de tels contrôles.

9. INSTALLATION DU CADRE

Il est recommandé que le rack RX300 soit installé par au moins deux personnes. Mais pour le démontage il vaut mieux être 3-4 personnes.

a) Sur la poutre principale, installez une section de chaque pied (4x tube normal). Chaque jambe se compose de 4 sections consécutives (3 sections normales = 12 tubes normaux et 1 section inférieure = 4x tube inférieur). La dernière section de la jambe (montée en bas) est équipée d'un bouchon fileté sur lequel le pied est monté. Chaque pied de rack doit être de la même longueur !





b) Soulevez la barre supérieure avec une section installée.



c) Les sections de jambes consécutives sont reliées à l'aide de goupilles. **Fermez la goupille pour qu'elle ne tombe pas !**





...

d) Pensez à insérer les jambes dans l'axe, certains angles rendront impossible l'insertion d'un tube dans un autre.



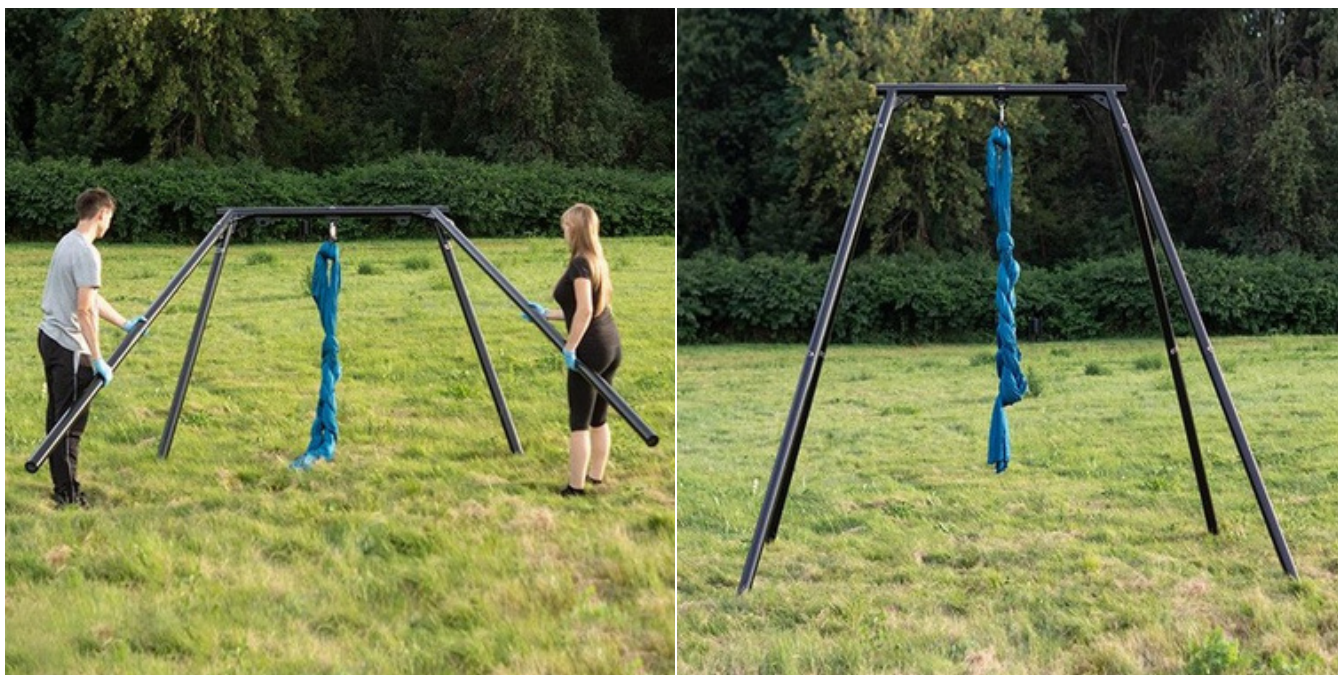
e) En cas de problème d'insertion d'un tube dans un autre, utilisez de la graisse ou éventuellement du liquide vaisselle.



f) Après avoir installé la première section, placez l'outil/système d'assemblage rapide dans les points d'ancrage.



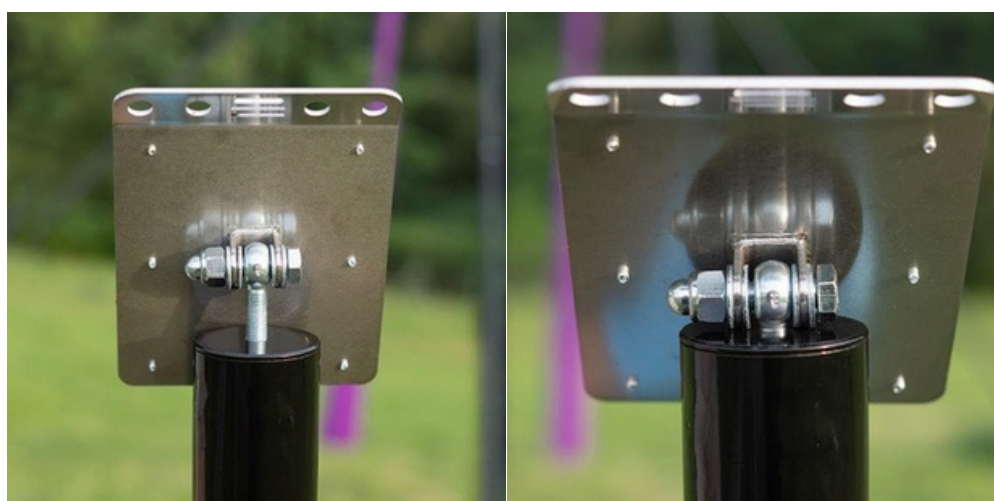
g) Installez la deuxième section en commençant par les deux jambes avant simultanément puis répétez la même opération pour les deux jambes arrière. N'oubliez pas de mettre la goupille dans le trou pour le fermer après avoir inséré un tube dans un autre.



h) Installez la troisième section en commençant par l'un des jambes latéraux, puis en installant l'autre pied du même côté. Notez que lorsque vous installez un deuxième tube du même côté, le support peut devenir instable. Répétez la même étape pour l'autre côté. Le tube n°3 est le plus difficile à insérer, soyez donc prudent lors de cette installation.



i) La quatrième section concerne l'installation des tubes inférieurs avec filetage de jambe. Avant de les assembler au cadre, vissez-les à fond dans le filetage. La dernière section de la jambe doit avoir un bouchon avec un trou fileté. Vissez complètement le pied dans le trou. Une fois entièrement vissé, le pied peut être tourné, ce qui est nécessaire à son bon positionnement par rapport à l'ensemble du cadre.





j) Installer la section 4 de la même manière que la section 3, en accordant une attention particulière à l'assemblage des tubes 2 et 3.

SI VOUS AVEZ UN SYSTÈME d'assemblage/DÉMONTAGE RAPIDE, VOUS AVEZ DES TAQUETS SUR LES DEUX TUBES INFÉRIEURS. CES TAQUETS DOIVENT ÊTRE SITUÉS EN DIAGONALE.





k) Après avoir assemblé toutes les sections, redressez les jambes du rack. NOTEZ QUE DANS L'IMAGE CI-DESSOUS AVEC UNE JAMBE PLIÉE, LA JAMBE A ÉTÉ GRAPHIQUEMENT PLIÉE POUR LA MONTRER PLUS EN DÉTAIL. DANS DES CONDITIONS NATURELLES, UNE TELLE PLIAGE NE SE PRODUIRA PAS, MAIS IL EST IMPORTANT DE REDRESSER LES JAMBES ET DE LES PLACER VERS LE CENTRE DU CADRE.





l) L'installation à 4 sections ressemble à l'image ci-dessous ::



m) **Les jambes du cadre doivent être fixées en croix avec deux sangles !** La longueur d'une sangle est de 10,5 m. La méthode d'enfilage des sangles est illustrée dans la figure ci-dessous. Pour garantir une bonne répartition de la force, il est recommandé de serrer les deux sangles de la même manière (la même longueur doit dépasser librement sur les deux sangles). Pendant que vous attachez les jambes avec les sangles, l'une des personnes doit pousser légèrement les jambes vers le centre du champ de travail du cadre, afin que l'autre personne puisse serrer correctement les sangles.



n) L'ensemble comprend une longue sangle utilisée pour fixer le cadre sur toute la circonférence. Commencez par l'attacher à une jambe et attachez la ceinture au niveau de la jambe, puis déroulez la sangle autour du cadre, en l'enfilant dans chaque jambe au niveau de l'articulation de la jambe du support jusqu'à ce qu'elle revienne à la première jambe, où vous ferez un autre nœud..



o) Dans le cas d'un rack acheté sans kit d'assemblage/démontage rapide, il est recommandé de suspendre l'instrument après avoir ajouté la première section de jambe. Si cela n'a pas été fait, l'appareil peut être suspendu après avoir entièrement déplié le cadre de l'échelle prévue à cet effet.

p) Après avoir déplié le cadre, tous les jambes doivent être dirigés avec la découpe pour la sangle de cerclage vers le centre du champ de travail du cadre.

- q) Vérifiez la stabilité des jambes, nivelez si nécessaire, tournez l'un des jambes à la hauteur appropriée.
- r) Avant les exercices, vérifiez si le rack est complet et s'il est correctement assemblé, assurez-vous de bien vous échauffer avant d'utiliser l'appareil.
- s) Si vous remarquez des signaux perturbateurs, informez-en le fabricant et ne prenez aucune mesure corrective de votre propre chef. Dans ce cas, n'essayez pas non plus de faire de l'exercice sur l'appareil.
- t) 3 à 4 personnes sont nécessaires pour démonter le dispositif. Suivez les étapes du montage, mais dans l'ordre inverse.

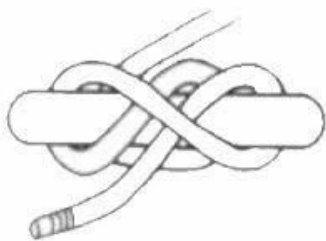
10. INSTALLATION D'UNE CORDE DE TRAVAIL À L'AIDE D'UN TAQUET ET DE POULIES

Il est possible de suspendre le matériel nécessaire à une corde en polyester d'un diamètre de 10,5 mm à l'aide de deux blocs d'escalade et de taquets fixés à l'un des jambes du cadre. La première poulie doit être fixée à l'un des points d'ancrage de la poutre (écrou à œil). Le deuxième bloc doit être fixé à l'ouverture dans la plaque latérale de la poutre (entre les jambes). La corde enfilée dans les poulies doit être bloquée sur le taquet.

- a) Montage de la corde : - la corde fixée sur la première jambe au taquet d'assemblage passe dans une poulie simple fixée sur l'oeillet d'assemblage latéral, puis elle passe dans une des bagues de la poulie double installée sur l'oreille médiane. Elle descend là où est installée la poulie simple, revient par la deuxième bande de roulement de la poulie double, la troisième poulie fixée sur le second œillet d'assemblage latéral et descend jusqu'à la jambe en diagonale à partir de la première jambe.



- b) Après avoir tiré jusqu'à la hauteur maximale du dispositif de travail, enroulez la corde sur le taquet de manière à assurer la sécurité.



c) Vérifier le serrage du nœud sur le taquet en chargeant le dispositif.

d) A l'autre extrémité de la corde (suspendue au sol), faites un nœud supplémentaire, qui permettra de bloquer la corde sur le taquet lorsque vous tirerez/changerez le dispositif d'exercice - si cette condition n'est pas remplie, la corde peut s'échapper vers le haut lors du changement de dispositif.



e) Ne laissez pas le kit d'assemblage/démontage rapide sans le dispositif d'acrobatie fixé. Sinon, la corde risque de ne pas pouvoir descendre. S'il est nécessaire de retirer le dispositif à des fins de maintenance, fixez un poids d'au moins 1 kg. 100g.



f) Vous devez toujours vérifier l'exactitude des nœuds, l'état de la corde et l'état de tous les éléments inclus dans le montage/

démontage rapide de l'appareil avant d'effectuer les exercices. Vérifier: -

si la corde ne présente aucune abrasion - que les nœuds sont correctement et solidement noués

- l'état des poulies

- l'état des mousquetons

- l'état de serrage du taquet sur la jambe du dispositif

11. INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Les équipements de suspension individuelle, par exemple les dispositifs de suspension antichute des séries CR/WR, peuvent être fixés à l'un des trois points d'ancrage disponibles sur la poutre (œillet).

12. PRINCIPALES RÈGLES D'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

- L'utilisation du RX300 doit être conforme aux notices d'utilisation des équipements individuels et aux normes : EN 361 - harnais de sécurité
EN352-3 ; EN355 ; EN360 - pour les dispositifs de suspension
EN362 - fixations
EN 795 / TS16415 - points d'ancrage :
les équipements de suspension individuelle ne doivent être utilisés que par des entités formées à son utilisation. Les équipements de suspension individuelle ne peuvent pas être utilisés par des personnes dont l'état de santé peut affecter leur sécurité dans un usage quotidien ou en mode secours.
- Préparez un plan de sauvetage qui peut être appliqué en cas de besoin.
- il est interdit d'apporter des modifications à l'équipement sans l'accord écrit du fabricant.
- toute réparation de l'équipement ne peut être effectuée que par le fabricant de l'équipement ou son représentant autorisé.
- L'équipement de suspension individuelle ne doit pas être utilisé à des fins autres que celles pour lesquelles il est destiné.
- L'équipement de suspension individuelle est un équipement personnel et doit être utilisé par une seule personne.
- Avant utilisation, assurez-vous que tous les composants de l'équipement qui composent le système de suspension antichute fonctionnent correctement ensemble. Vérifiez périodiquement les connexions et l'adéquation des composants de l'équipement pour éviter qu'ils ne se desserrent ou ne se déconnectent accidentellement. Il est interdit d'utiliser des combinaisons d'équipements de protection dans lesquelles le fonctionnement d'un composant de l'équipement est affecté par le fonctionnement d'un autre.
- avant chaque utilisation d'un équipement de suspension individuelle, effectuez une inspection visuelle approfondie pour vérifier son état et son bon fonctionnement.
- lors de l'inspection visuelle, tous les éléments de l'équipement doivent être vérifiés, en accordant une attention particulière aux éventuels dommages, usure excessive, corrosion, abrasions, coupures et fonctionnement incorrect. Une attention particulière doit être portée aux différents appareils :
 - ✓ dans les harnais et ceintures de sécurité pour attribuer des positions aux boucles, éléments de réglage, points d'attache (boucles), rubans, coutures, passants de ceinture ;
 - ✓ en sécurité amortisseurs pour boucles à crochets, ruban adhésif, coutures, boîtiers, connecteurs ;
 - ✓ dans les câbles et guides textiles pour cordage, boucles, cosses, connecteurs, éléments de réglage, tresses ;
 - ✓ dans les câbles et guides en acier pour câbles, fils, pinces, boucles, cosses, connecteurs, éléments de réglage ;
 - ✓ dans les dispositifs autobloquants en corde ou en sangle, le bon fonctionnement de l'enrouleur et du mécanisme de verrouillage, du boîtier, de l'amortisseur, des connecteurs ;
- dans les dispositifs autobloquants sur le corps de l'appareil, bon coulissement le long du guide, fonctionnement du mécanisme de verrouillage, des galets, des boulons et rivets, des fixations, de l'amortisseur de sécurité ; dans les connecteurs (mousquetons) pour le corps porteur, rivetage, loquet principal, fonctionnement du mécanisme de verrouillage.
au moins une fois par an, tous les 12 mois d'utilisation, les équipements de protection individuelle doivent être retirés du service afin d'effectuer une inspection périodique approfondie. L'inspection périodique peut être effectuée par une personne responsable sur le lieu de travail des inspections périodiques des équipements de protection et formée à ce sujet. Des inspections périodiques peuvent également être effectuées par le fabricant de l'équipement ou par une personne ou une entreprise autorisée par le fabricant. Vérifiez soigneusement tous les éléments de l'équipement, en accordant une attention particulière aux éventuels dommages, usure excessive, corrosion, abrasions, coupures et dysfonctionnements (voir le point précédent). Dans certains cas, si l'équipement de protection présente une structure complexe et complexe, telle que des dispositifs rétractables, des inspections périodiques ne peuvent être effectuées que par le fabricant de l'équipement ou son représentant autorisé. Suite à l'inspection périodique, la date de la prochaine inspection sera déterminée.
- des inspections périodiques régulières sont essentielles pour l'état de l'équipement et la sécurité de l'utilisateur, qui dépend du bon fonctionnement et de la durabilité de l'équipement.
- lors du contrôle périodique, vérifiez la lisibilité de tous les marquages de l'équipement de protection (caractéristique de l'appareil). toutes les informations concernant l'équipement de protection (nom, numéro de série, date d'achat et de mise en service, nom d'utilisateur, informations sur les réparations, les inspections et la mise hors service) doivent être incluses dans la carte d'utilisateur de l'appareil. Le lieu de travail dans lequel l'équipement est utilisé est responsable des inscriptions dans la fiche d'utilisation. La fiche est remplie par la personne

responsable des équipements de protection sur le lieu de travail. Il n'est pas permis d'utiliser des équipements de protection individuelle sans une carte d'utilisation dûment remplie.

- si l'équipement est vendu en dehors de son pays d'origine, le fournisseur de l'équipement doit fournir à l'équipement les instructions d'utilisation, d'entretien ainsi que les informations d'inspection et de réparation périodiques dans la langue du pays dans lequel l'équipement sera utilisé.
- les équipements de protection individuelle doivent être immédiatement retirés de l'utilisation en cas de doute quant à leur état ou à leur bon fonctionnement. L'équipement peut être remis en service après qu'une inspection détaillée ait été effectuée par le fabricant de l'équipement et son accord écrit pour réutiliser l'équipement.
- l'équipement de protection individuelle doit être retiré du service et mis au rebut (être définitivement détruit) s'il a contribué à arrêter la chute. seul le harnais de sécurité est le seul dispositif autorisé pour maintenir le corps dans un équipement individuel de protection contre les chutes.
- le système antichute peut être fixé aux points d'attache du harnais (boucles, boucles) marqués d'un « A » majuscule.
-

13. GARANTIE

La garantie constructeur est accordée pour une durée de 12 mois à compter de la date d'achat de l'appareil. En cas de découverte d'un défaut sur une pièce, la garantie et la période de garantie de cette pièce sont prolongées du temps de réparation et d'élimination effective du défaut révélé.

La garantie couvre :

- Défauts de matériaux,
- Défauts de conception,
- Défauts du revêtement anticorrosion.

Conformément aux exigences de la norme EN 365, le point d'ancrage est soumis à des contrôles périodiques, effectués au moins tous les 12 mois. Une inspection périodique doit être effectuée par le service agréé du fabricant situé à : _____ ou par une personne formée à l'inspection d'un tel équipement.

Une personne formée est une personne qui, sur la base de sa formation spécialisée et de ses déclarations, possède une connaissance suffisante des mesures de sécurité et de sauvetage mises en place et est suffisamment familiarisée avec les réglementations en matière de santé et de sécurité, les directives et les règles technologiques généralement reconnues qu'elle peut évaluer la sûreté de fonctionnement et la bonne application de la sécurité.
ocenić bezpieczeństwo

Avant chaque utilisation du système, vérifier que la date du prochain contrôle technique n'est pas dépassée. Passé cette date, le système ne peut plus être utilisé. Avant et après chaque utilisation, vérifier visuellement l'intégralité et le bon état technique du système ainsi que la tension du câble en acier.

En cas de défauts ou d'incomplétude, le système ne peut pas être utilisé.

Afin de dissiper tout doute, veuillez contacter le fabricant et n'essayez pas de le réparer vous-même ! Le système impliqué dans la suspension contre les chutes doit être immédiatement mis hors service !

Le système qui a participé à la suspension contre la chute. peut être remis en service après une inspection détaillée par le fabricant ou un service autorisé par lui.

Lors de l'utilisation du système, une attention particulière doit être portée aux phénomènes dangereux affectant le fonctionnement des équipements de protection ou la sécurité de l'utilisateur, notamment : boucles et glissements de cordes sur des arêtes vives, chutes pendulaires, électricité, impact de températures extrêmes, dommages aux équipements, impact négatif des facteurs climatiques, des produits chimiques, de la pollution.

Il n'est pas permis de modifier, réparer ou remplacer les composants d'origine du système.

14. FICHE D'UTILISATION

FICHE D'UTILISATION DE L'APPAREIL RX 300.....(conformément à EN365)					
N° de catalogue du dispositif	RX300		Numéro de série:		
Date de délivrance pour utilisation (installation)			Date de production:		
Emplacement d'installation					
Nom d'utilisateur:					
Registre d'inspection et de réparation					
N°	Date du inspection	Type d' inspection/réparation	Commentaires	Date du prochain contrôle	Nom et signature du préposé au service
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					